

Mesdames, Messieurs les parlementaires, Mme la Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'hérault, représente son Président Kléber Mesquida, chère Nicole.

Monsieur le vice-président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'hérault Olivier Servel représentant son Président Jean-François Soto, cher Olivier

Mesdames et Messieurs les Maires

Mes chères et chers collègues élus du Conseil Municipal d'Aniane

Monsieur l'Adjudant Nicolas Vézinet, représentant la communauté de brigade de Gignac

Monsieur le Lieutenant Olivier Arnaudin, commandant du Centre de Secours d'Aniane

Mesdames et Messieurs, représentants de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs, Présidentes et Présidents d'associations de notre commune

Mesdames et Messieurs, les bénévoles

Mesdames et Messieurs les Agents de notre collectivité,

Mes chères concitoyennes et chers et citoyens

Chères Anianaises, chers Anianais

Chers amis, chers tous.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de votre présence si nombreuse.

C'est un plaisir renouvelé de vous retrouver pour cette cérémonie des vœux, à la fois simple et conviviale, somme toute à l'image d'Aniane.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement, j'ai une pensée émue pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté en 2024, et aussi celles et ceux qui se battent contre la maladie en ce début d'année. Mais le maintien de cette cérémonie est indispensable, il est l'occasion unique de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalité. Mais, je me souviens de mes vœux en 2024 et je dois vous avouer qu'ils n'ont pas été tous exaucés, aussi je vais donc faire preuve de prudence et de modestie pour ceux de 2025.

Il ne vous a pas échappé le contexte politique international anxiogène avec la guerre aux portes de l'Europe, la situation au Moyen Orient et l'élection du nouveau Président des États-Unis.

En France, nous sommes dans une conjoncture sans précédent avec une instabilité politique pouvant remettre en cause les fondements mêmes de notre République conjuguée à une dette abyssale de l'État – 3 228 milliards, Soit 112% de notre produit intérieur brut que nous allons léguer aux prochaines générations.

Les conséquences de cette crise financière majeure dû à l'incompétence de nos dirigeants successifs imposent aux collectivités territoriales supra des économies drastiques.

Je salue les discours de vérité de la Présidente de la Région Occitanie Carole Delga et du Président du Conseil Départemental de l'Hérault Kléber Mesquida. L'austérité budgétaire s'impose à eux et nous devons les soutenir dans leurs choix douloureux. Leurs aides si précieuses aux projets d'investissement des communes et aussi au soutien du monde associatif seront réduites à peau de chagrin en 2025, en attendant une lecture financière affinée pour 2026.

Cette année, nous devons faire preuve de résilience et accepter de participer à l'effort collectif. Sans langue de bois et sans filtre, nous devons différer des projets d'investissement faute de concours financier. Cette situation est d'une brutalité jamais connue et nous devons collectivement assumer la responsabilité de prioriser nos actions.

J'avais énoncé en 2024 deux projets urbanistiques à venir, le domaine Saint-Laurent et la reconversion de la friche industrielle de la cave coopérative.

A ce jour, sur le site de Saint-Laurent, les problématiques d'accès liées à la partie classée en zone inondable et aussi couplée à la sécurité sur la route départementale ne sont pas réglées. Les services du Département sont en recherche de solutions garantissant la sécurité de tous.

Concernant le site de la cave coopérative, le promoteur cherche à revendre en l'état cette entité. Il semblerait que le projet immobilier soit abandonné au profit d'un projet économique, et notamment l'installation d'une supérette Lecler de 950 mètres carrés, je tiens à être très transparent sur ce dossier, il a été porté à connaissance du groupe majoritaire, il a aussi été porté à connaissance de l'association des acteurs économiques Anianais, si ce projet continue d'évoluer positivement entre le promoteur actuel et le nouvel investisseur, je le soumettrai à une consultation citoyenne à fin d'en arbitrer collectivement sa pertinence.

Le projet du complexe sportif des Prés de la Ville à aussi pris beaucoup de retard, je rappelle que cette opération dite phase 1 concerne le déplacement du City sur l'espace de stockage des ateliers techniques et de la création d'un troisième court de tennis à sa place, en rénovant les deux courts existants bien vieillissants. Accompagné par Hérault Ingénierie, nous avons dû pour respecter le code des marchés publics reconsulter pour le choix de la maîtrise d'œuvre, de longs mois perdus pour des raisons administratives, mais j'en assume la transparence.

Pour ce projet, en 2025, nous allons solliciter auprès de tous les co-financeurs les subventions indispensables pour nos finances, dans le meilleur des cas, il faudra attendre 2026 pour la réalisation de la majeure partie de cette phase 1.

Par contre, l'urgence est l'état du City, adoubé par la consultation citoyenne auprès de notre jeunesse, ce projet ne peut plus attendre. Aussi je demanderai au Conseil Municipal de se prononcer pour cette réalisation dès cette année 2025, même sans subventions, compte tenu de ce que j'ai développé dans mon préliminaire.

Avant d'annoncer sobrement, vous l'avez bien compris, d'autres investissements pour 2025, juste un clin d'œil dans le rétro, pour évoquer la fin des travaux en 2024 de sécurisation

des abords du groupe scolaire, je tiens à saluer et remercier l'engagement de Nicole Morère, qui semaine après semaine, pendant de très longs mois a suivi et piloté un des chantiers les plus complexes qu'ai connu notre commune, le résultat est au rendez-vous au bénéfice des familles, des enfants, des agents municipaux et bien-sûr de toute la communauté éducative, j'associe pleinement dans mes remerciements tous les cofinanceurs,, en premier le représentant de l'état, Monsieur le sous-préfet Eric Suzanne, Madame la Présidente de la Région Occitanie Carole Delga, Monsieur le Président du Conseil Départemental Kleber Mesquida et Monsieur le Président de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault Jean-François Soto, sans leur accompagnement financier, cette réalisation pensée depuis 3 mandats n'aurait pas pu voir le jour, solennellement, Aniane vous en est reconnaissante. Comme notre mémoire ne fait pas preuve d'ingratitude, en analysant les 3 derniers mandats, reconnaissons en toute objectivité les avantages dont nous avons pu bénéficier pour réaliser de grands projets structurants grâce aux cofinancements des partenaires précités.

- La déviation d'Aniane,
- L'interconnexion en eau potable avec la ville de Gignac,
- La nouvelle station d'épuration dont l'inauguration aura lieu le 13 février prochain.

Et à ce jour et en cours, la restauration de la Chapelle de l'Abbaye pour la transformer en Salle de diffusion artistique. Pour mémoire, le montant de cette dernière opération portée par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault s'élève à 2,7 millions d'Euros.

2025, verra aussi, la réfection de la toiture des Halles, et si possible budgétairement celle des Anciens Lavoires, elle verra aussi la réhabilitation de la toile de Ranc, la poursuite de la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux, la chaufferie au bois du groupe scolaire et pour anticiper nos besoins et protéger notre environnement naturel des acquisitions foncières.

- L'acquisition de la maison SARRAN pour pouvoir envisager à terme l'extension du groupe scolaire.
- L'acquisition de l'emplacement de l'aire de stationnement à Bourguet Naou.
- L'acquisition du terrain « Duglou » sous le Pont neuf, aux abords du complexe sportif.
- L'acquisition de terrains sensibles à Bernagues, à Camp Flori à côté de la Lauze.

Le devenir du presbytère doit aussi être questionné au vu de son état de délabrement.

Doit-on le confier par bail emphytéotique à un bailleur social, sans assurance d'en trouver un à ce jour ou doit-on le céder à un acteur privé avec une recette pour conforter nos finances ? Nous devons, dans la concertation, apporter une réponse cette année, c'est une urgence en matière de sécurité de cet immeuble.

Ces réserves foncières sont stratégiques pour notre village, ne pas les réaliser serait une faute politique majeure, nous le devons aux futures générations qui prendront les rênes de notre cité.

Aniane est et doit rester un écrin, un village protégé des dérives de notre société, un urbanisme maîtrisé s'impose pour garantir un développement harmonieux de notre commune et respecter l'identité qui nous est chère. De même la préservation de nos espaces naturels relève de la même exigence. Quant aux terres agricoles, elles doivent être sanctuarisées à fin de répondre à nos besoins en alimentation, Aniane y prend toute sa part dans le cadre du Projet alimentaire Territorial porté par le Pays Cœur d'Hérault, je veux parler de la parcelle Vernière (dite Cassé), en mettant à disposition d'agriculteur des terres communales, nous rendons à ces espaces leur vocation d'origine. D'autres projets de ce type verront le jour et faciliter ainsi la diversification agricole et en sensibilisant par la même les jeunes générations.

Au cœur de notre cité, pour répondre au respect de notre environnement, nous devons atteindre l'excellence en matière de tri des déchets. La maîtrise des coûts de gestion de ce service et l'amélioration des performances de tri et de valorisation est un impératif absolu. L'objectif est ambitieux, nous devons diviser par 2 nos déchets en 5 ans, nous n'avons pas le choix, sous peine d'augmentation des coûts de manière exponentielle. Le nouveau dispositif de collecte à partir du 3 mars vous sera présenté en réunion publique le mercredi 22 janvier à 18h00 en cette même salle.

Concernant notre politique Enfance-Jeunesse, elle se poursuivra avec le même engagement pour offrir aux familles les meilleures conditions d'accueil de leurs enfants, tant au niveau du Groupe Scolaire que de la Maison des Loisirs. Cette volonté affichée depuis 3 mandats est reconnue et saluée par toute la communauté éducative et tous les partenaires associés, je tiens particulièrement à remercier la Caisse d'Allocations Familiales pour son soutien financier sans faille.

L'action culturelle au sens large sera maintenue avec quelques contraintes, concernant les expositions et le festival de théâtre.

En effet, la réfection de la toiture des Halles au printemps, ne permettra pas de jouir de cet espace pendant 2 à 3 mois.

Et pour l'évènement majeur, le Festival de théâtre, nous ne pouvons plus compter sur le prêt du matériel scénique du Conseil Départemental, ni très certainement sur les subventions de ce même Conseil et de la Région Occitanie. En conséquence, le format du Festival devra à l'évidence être revu, de manière à maintenir la subvention d'équilibre portée par la commune pour l'organisation de cette manifestation au même niveau que 2024. Mais que les festivaliers soient rassurés, l'excellence sera au rendez-vous.

Mais l'action communale ne serait rien, sans le concours des forces vives de notre commune.

A tous les agriculteurs, aux entreprises de l'agroalimentaire, aux artisans, commerçants, aux acteurs de l'économie du tourisme, professionnels de la santé, acteurs du social et de l'éducation, agents de la fonction publique, je vous adresse mes sincères remerciements pour votre contribution à améliorer notre société par la vigueur de vos engagements respectifs.

J'arrive presque à la fin de mon discours, soyez rassurés.....

Je souhaite tout particulièrement à mettre en lumière le rôle essentiel du milieu associatif dans notre belle commune. Nos associations, véritables piliers de notre tissu social, œuvrent sans relâche pour créer des liens, favoriser l'entraide et promouvoir des valeurs de partage. Elles sont le reflet de notre engagement collectif pour un Aniane plus solidaire et dynamique. Grâce à leur engagement, nous avons pu organiser des événements festifs, promouvoir la culture et apporter un soutien précieux pour nos jeunes, nos aînés et toutes les personnes qui se trouvent dans le besoin. Je vous invite à continuer de soutenir ces initiatives, à vous impliquer et à faire vivre cet esprit associatif qui nous unit. Très sincèrement, j'adresse à tous les Présidentes et Présidents de nos nombreuses associations, leurs membres bénévoles, toute ma reconnaissance et ma gratitude pour votre dévouement, votre engagement, votre enthousiasme, car c'est grâce à vous que nous pourrons faire d'Aniane un village où il fait bon vivre.

Chaque Anianaise, chaque Anianais doit se sentir, écouté, respecté et valorisé. Pour 2025, je formule le vœu que notre commune continue d'évoluer, tout en préservant cette convivialité et cette chaleur humaine qui nous caractérisent.

Avec aussi toute ma gratitude à Monsieur le Sous-Préfet Éric Suzanne, au Lieutenant Stéphane Jaumard de la Communauté de Brigades de Gignac, au Lieutenant Olivier Arnaudin pour leur assistance à organiser dans l'ordre et la sécurité tous les événements majeurs qui se déroulent dans notre village, Carnaval, festivités de la Saint-Benoît, festival de théâtre, Fêtes de Noël. Merci à vous, gendarmes, sapeurs-pompiers pour votre présence sur ces temporalités, mais aussi merci à vous pour votre présence au quotidien, auprès des élus et de nos administrés.

Je salue votre engagement indéfectible.

Vous êtes des Femmes et des Hommes d'honneur

Avant d'en terminer, je sais bien que vous auriez aimé que je m'exprime sur un questionnement à venir, mais nous ne sommes que le 17 janvier 2025. Ne soyez pas impatients, je reviendrai vers vous dans les prochaines semaines.

Ensemble, faisons d'Aniane un exemple de solidarité et d'harmonie, je vous souhaite à toutes et à tous une année riche en projets, en rencontres et réussite.

Que la paix, la joie et la santé vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année !!!

Mes meilleurs vœux les plus chaleureux

à toutes les Innocentes,

à tous les Innocents.

SEM D'ANIANA !!!!

SEM INNOCENTS !!!!!

DEMORAREM AITAL !!!!

VIVE LA RÉPUBLIQUE !!!!

VIVE L'OCCITANIE !!!!!!!

VIVE ANIANE !!!!

NOTRE CAPITALE FESTIVE ET FÉERIQUE

Avant de vous convier à rejoindre le buffet, je voudrai remercier du fond du cœur les agents communaux bénévoles ce soir qui sont à votre service, vous pouvez les applaudir.

Je profite de la solennité de ces vœux pour appeler à mes côtés MADAME Chantal Poursel et Madame Yolande Husson, qui représente son mari alité.

Madame Chantal Poursel et Monsieur Christophe Husson, j'ai l'honneur de vous remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, a titre de récompense pour 30 années au service des collectivités locales

Médaille Echelon Vermeil, délivré par M le Préfet de l'Hérault Jean-François LAUCH.

Vive le service Public !!!